



CESE de Franche-Comté

# L'Essentiel du rapport Relever le défi du numérique

Constatant l'impact considérable du numérique sur notre société dans toutes ses dimensions, le CESER considère que les politiques publiques doivent nécessairement prendre en compte ces nouveaux phénomènes et s'adapter, sous peine d'être en décalage avec la réalité des besoins exprimés. Si la question du numérique est massive et mondiale, la dimension régionale, locale et micro-locale reste pertinente, voire essentielle, pour travailler au plus près des acteurs car les approches nationales ne suffiront pas.



*Michel Bergeret  
est le rapporteur de  
cette communication.  
Membre du 1<sup>er</sup> collège,  
il siège au CESER au  
titre de la CGPME.*

## LE CHOC DU NUMÉRIQUE

L'analyse du CESER part de plusieurs constats : le numérique impacte et impactera de plus en plus toutes les activités de notre organisation sociale et économique. Il percute le mode d'organisation de notre société et invite à repenser les politiques publiques. Les décideurs, quels qu'ils soient, ne semblent pas toujours avoir une perception de ces bouleversements à la hauteur des enjeux. Le CESE estime qu'une adaptation des politiques publiques s'avère nécessaire pour donner du sens aux actions initiées ou accompagnées.

## ENTRE DISRUPTION ET ADAPTATION

Pour donner un éclairage à un sujet à la fois technique et complexe, le CESER a choisi d'illustrer son propos par différentes situations rencontrées par les membres d'une famille franc-comtoise 2.0. La description du mode de vie des différents membres de cette famille montre l'impact omniprésent du numérique auprès de tout un chacun. Des changements multiples sont à l'œuvre dans les habitudes de consommation et les usages, dans les façons d'entreprendre et de produire. Ceux-ci impliquent une reconfiguration de l'ensemble du système économique et organisationnel qui s'apparente au démarrage de la « Grande Disruption » : une troisième grande révolution après la révolution agricole et la révolution industrielle qui nécessite, sans attendre, une adaptation et un accompagnement des acteurs.

Le rapport « Relever le défi du numérique » est disponible sur :

[www.cese.franche-comte.fr](http://www.cese.franche-comte.fr)

Rubrique > Les Publications > Les rapports



## DES PISTES POUR RELEVER LE DÉFI

Au préalable, le CESER Franche-Comté rappelle que les pistes succinctes énoncées ci-dessous constituent des propositions à explorer et étayer, pour impulser des réflexions et des actions ultérieures.

### • **VOLET 1 : se mettre au numérique**

Cette sensibilisation concerne à la fois les décideurs et les instructeurs de dossiers pour que le numérique intègre notre culture partagée.

- Mettre en place une cellule de veille mutualisée entre services de collectivités et services de l'État afin d'anticiper au plus tôt les évolutions ou ruptures technologiques à venir.
- Créer une « école du numérique » pour les décideurs et leur proposer une offre de formation complète sur toutes les questions relatives au numérique.
- Inciter les administrations territoriales à prendre davantage en compte la révolution numérique.
- Impliquer un ensemble d'acteurs et de structures pour former leurs ressortissants au numérique et les accompagner dans de nouvelles manières de faire.

### • **VOLET 2 : vers un écosystème numérique territorial**

Le CESER Franche-Comté propose différentes « applications » territoriales et thématiques pour créer les conditions favorables au développement d'un écosystème numérique.

- Dans le cadre de la région Bourgogne Franche-Comté : organiser un évènement emblématique et fondateur dédié au numérique ; prévoir un portage

politique et administratif du numérique dans la région.

- En matière d'aménagement du territoire : accélérer la mise en place, en zones rurales comme en zones périurbaines, d'un réseau de très haut débit ; développer des « villages intelligents » ultraconnectés et dotés de services performants pour relancer l'emploi.
  - En matière de développement économique territorial et d'innovation : faciliter la réalisation de projets numériques d'envergure ; faire de la pédagogie auprès des créateurs de projets, structures d'accompagnement et investisseurs pour montrer l'intérêt de créer une start-up en Franche-Comté ; encourager les usages mutualisés en milieu rural (impression 3D, vidéoconférence ou encore coworking).
  - En matière de politique jeunesse et de formation initiale : réfléchir aux nouvelles formes de constructions des futurs lycées ; favoriser la mise en place des Fablabs (« laboratoire de fabrication ») dans des lycées professionnels.
  - En matière de formation tout au long de la vie : connaître, soutenir et accompagner de nouveaux services, métiers et compétences liés au numérique tout en soutenant les transitions professionnelles.
- Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du mardi 24 novembre 2015.

**À SUIVRE...**

